

Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001

Programme Interreg IV A «Grande Région»



Réunion Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre

PROCES VERBAL	DATE 19/10/2009	HEURE 8H30 A 10H15	LIEU ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
-------------------------	---------------------------	------------------------------	--

REUNION ORGANISEE PAR	Coordinateur du Contrat de Rivière		
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre		
OBJECTIF	Préparation de la réunion du Comité de Rivière Transfrontalier du 26 octobre 2009.		
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude		
SECRETAIRE	M. SCHMITZ Claude		
PARTICIPANTS	M. KINTZELE Gilles M. KRAUS Georges M. PAULY Charles	Commune d'Esch-sur-Sûre Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre Commune de Winseler	
EXCUSES	M. KREMER Paul M. NEU Jean-Pierre M. GAASCH Marco	Administration des Eaux et Forêts – Conservation de la Nature – Arr. Nord Particulier Chambre d'Agriculture	
DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES	✓ Ordre du jour		





Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
45 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
PRESENTATION DES PROJETS REALISE ET EN COURS»

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION	
	<p>M. Claude SCHMITZ propose de présenter les projets N°47, N°31, N°42, N°86 et N°159 pour le versant luxembourgeois.</p> <p>M. Gilles KINTZELE fait remarquer que la réalisation du projet N°86 'Restauration des étangs de Weischbich' pourra être intéressant pour le SEBES ; les étangs étant des anciens réservoirs d'eau potable de la commune d'Esch-sur-Sûre.</p> <p>M. Georges KRAUS propose de présenter le projet N°159 'Reservoir Risk' en tant que projet transfrontalier et demande ce qui sera présenté exactement. M. Claude SCHMITZ précise qu'il est prévu de faire le point sur l'avancement du projet et d'informer les membres du Comité Transfrontalier sur la suite du projet (présentation en janvier). M. Georges KRAUS demande d'intégrer à cette présentation la problématique des algues dans le lac de la Haute-Sûre, particulièrement forte cette année. D'une part pour attirer l'attention sur le problème des apports en phosphates à travers les eaux usées ménagères et d'autre part pour démontrer l'importance de cette étude pour la gestion future de la qualité des ressources eau.</p> <p>M. Claude SCHMITZ présente les projets wallons.</p> <p>M. Claude SCHMITZ présente les projets transfrontaliers.</p> <p>Le Bureau demande plus de précisions sur la mare jumelle et plus généralement sur l'avancement de la réalisation des mares. M. Claude SCHMITZ explique que la mare de Bavigne sera mise en relation avec une mare à Hompré. Outre des panneaux explicatifs similaires, le visiteur d'une des deux mares sera invité à aller visiter l'autre mare. La finalisation des mares aura lieu en octobre/novembre 2009.</p> <p>Suite à une lettre transmise aux communes, quatre communes (Wahl, Winseler, Neunhausen et Esch-sur-Sûre) ont proposé un projet de restauration de mare ou un projet similaire.</p> <p>Concernant le bulletin de liaison du Contrat de Rivière, M. Claude SCHMITZ explique qu'une charte graphique commune a été élaborée. Côté wallon, le bulletin du CRHS sort 2 à 4 par an. Côté luxembourgeois, le bulletin en tant que tel a été intégré au journal SYNERGIE. Toutefois, le cadre graphique pourra être utilisé pour d'autres occasions, notamment la Journée Mondiale de l'Eau.</p>

[TEMPS IMPARTI]
60 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
DISCUSSION SUR DES PROJETS TRANSFRONTALIERS ENVISAGEABLES

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION	
	<p>M. Claude SCHMITZ précise que les projets proposés dans cette rubrique sont ou bien des projets nationaux qui peuvent être étendus au-delà de la frontière, ou bien des projets non encore débutés, mais dont la réalisation transfrontalière apportera une plus value.</p> <p>Le Bureau propose de présenter le projet N°19 'Exposition sur l'eau' à la fin de la réunion. Le Comité transfrontalier pourra discuter sur le concept et les thématiques à retenir pour cette exposition.</p> <p>Concernant le projet N°159 '...sans pesticides', le Bureau se renseigne sur la 'Semaine sans pesticides'. M. Claude SCHMITZ explique que la 'Semaine sans pesticides' est traditionnellement organisée en France et en Belgique. Pour une éventuelle campagne nationale « ...sans pesticides » en 2010, l'année de la biodiversité, cette semaine pourra représenter une bonne accroche pour lancer les activités nationales.</p> <p>M. Claude SCHMITZ informe le Bureau de la formation d'un groupe de travail, qui s'est mis pour objectif de planifier et de réaliser une campagne nationale '...sans pesticides'. Le Contrat de Rivière Haute-Sûre y est représenté et participera également au comité de rédaction de cette campagne.</p>





L'organisation d'une conférence sur la thématique 'eau et santé' est approuvé par le Bureau.

Le Bureau propose d'inviter également des acteurs luxembourgeois du domaine de la recherche relative à la thématique de l'eau et la santé (CRP Henri Tudor, Sécurité alimentaire, AGE). Il est également proposé d'organiser la conférence au sein d'un Lycée.

M. Claude SCHMITZ précise que le projet N°105 ne pourra pas être financé par le Contrat de Rivière. Il est plutôt prévu d'initier des partenariats entre communes belges et luxembourgeoises, de mettre en place un échange d'information et d'expérience. Pour la réunion du Comité transfrontalier, deux livrets techniques traitant la thématique de l'aménagement des espaces urbains seront présentés.

M. Claude SCHMITZ présente l'avancement du projet N°88 'WEBGIS' en précisant que sa réalisation est freinée par des problèmes administratifs. Côté wallon, un projet LEADER reprenant la même idée, empêche le financement d'un WEBGIS par le projet Interreg PACTE Haute-Sûre. La réalisation transfrontalière est mise en cause. En outre, le Parc Naturel de l'Our souhaite initier un projet 'WEBGIS touristique' pour le territoire des deux parcs naturels, voire tout l'Oesling. Des réunions de concertations sont prévues le 21/10/2009 pour déterminer les étapes à suivre.

Le Bureau propose d'enlever le projet N°47 'TENQY' de la liste des projets transfrontaliers, plusieurs détails n'étant pas encore clarifiés.

Concernant le projet N°31 'Loscht op Natur' M. Georges KRAUS fait remarquer que la SDWE publie régulièrement un bulletin de liaison.

Concernant le projet N° 102, 155 'Rivières propres', le Bureau estime qu'une collaboration avec les communes wallonnes pourrait être bénéfique, d'autant plus que cela implique de réorganiser les activités côté luxembourgeois en une date unique. L'activité pourrait gagner en reconnaissance auprès de la presse nationale.

Il est proposé de transmettre une lettre aux communes, respectivement d'organiser une réunion de travail. Les activités de nettoyage traditionnelles resteraient en place telles qu'elles, avec deux exceptions :

- Changement de date
- Rajout de circuits le long des berges de certains ruisseaux

M. Charles PAULY se renseigne sur l'apport du Contrat de Rivière éventuel. M. Claude SCHMITZ estime que le Contrat de Rivière pourrait prendre en charge la publicité pour l'activité, l'achat de gants, de vestes de sécurité et l'identification des rivières à nettoyer.

En pratique, les bénévoles auraient 1 ou 2 circuits à nettoyer en plus, ce qui est, avec une légère réorganisation des équipes, faisable.

Le Bureau insiste sur la nécessité d'une validation de ce projet par le Comité de Rivière.

M. Claude SCHMITZ rappelle également que le Comité transfrontalier ne prend pas de décisions. Il est plutôt une plateforme d'information et d'échange.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓ Transmettre la liste des projets au coordinateur belge	M. Claude SCHMITZ	20/10/2009

Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	A définir
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.